



## INFORMATIONS OFFICIELLES - MUNICIPALITÉ

### INAUGURATION DE LA PLACE DU VILLAGE

Cette manifestation du 30 août a connu une affluence qui a dépassé toutes les espérances et pronostics. Quelque 277 assiettes de jambon ont été servies ainsi que 200 assiettes de filets de perche et pas moins de 120 bouteilles de vin.

Les échos de cette soirée sont unanimement positifs, si bien que la Municipalité a décidé de réitérer une telle fête à la fin de l'été prochain. Elle remercie vivement les pompiers du CIBEST, les restaurateurs de l'Accent, les musiciens et le personnel communal qui ont contribué à la réussite de ce rassemblement communal.



*Photo prise par Madame Ariane Brokatzky*

INFORMATIONS OFFICIELLES - MUNICIPALITÉ

70 ARTISTES  
**EXPOSITION CONCOURS**  
4 TABLEAUX / 30 CM X 30 CM

Vendredi 27 Septembre - 19h à 21h  
Samedi 28 Septembre - 10h à 19h  
Dimanche 29 Septembre - 10h à 17h30

**BUCHILLON**

**AU CARRÉ '19**

SALLE COMMUNALE DE BUCHILLON  
RUE ROGER DE L'ESSERT 10  
1164 BUCHILLON

ENTREE LIBRE  
PETITE RESTAURATION SUR PLACE  
[www.buchillonaucarre.ch](http://www.buchillonaucarre.ch)

Les personnes disposées à consacrer quelques heures pour aider le comité sont les bienvenues et invitées à prendre contact avec le comité (via [www.buchillonaucarre.ch](http://www.buchillonaucarre.ch)). Celles qui souhaitent soutenir financièrement cette manifestation peuvent contribuer à son succès par un don au CCP 14-861197-2 (mention sponsors).

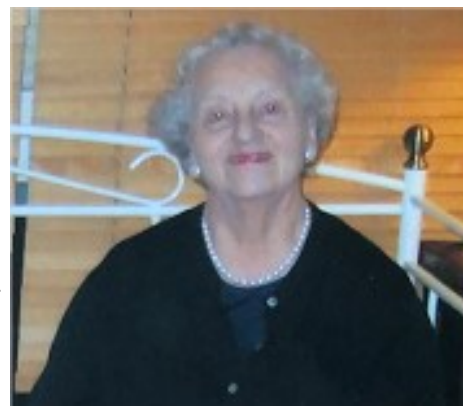
**AU PLAISIR DE VOUS RETROUVER TRES NOMBREUX À L'EXPOSITION !**

**INFORMATIONS OFFICIELLES - MUNICIPALITÉ****HOMMAGE À MADAME JOSETTE AGIER  
(1930 - 2019)**

Le doyen de notre village, Monsieur Eric Agier, 102 ans, a récemment perdu sa chère épouse Josette.

La Municipalité gardera un souvenir ému d'une personne attachante, dont la gentillesse était unanimement appréciée.

Elle se joint à la population pour adresser à Monsieur Agier et à sa famille ses cordiales condoléances.

**INFORMATIONS OFFICIELLES - CONSEIL COMMUNAL**

Lors de sa séance du 10 septembre 2019, le Conseil communal a été saisi du

**PRÉAVIS MUNICIPAL N° 3/2019 RELATIF AU RÈGLEMENT DU CONSEIL COMMUNAL DE BUCHILLON**

**et a décidé à l'unanimité par 15 oui :**

1. d'approuver les modifications du Règlement du Conseil communal de Buchillon telles que proposées dans le présent préavis et son annexe.

**et a décidé par 12 oui et 3 abstentions d'amender le préavis comme suit :**

*(amendement en italiques)*

Article 57 du règlement du Conseil communal

a) des communications du président

*Dans ses communications, il mentionne l'auteur et le sujet des lettres qui lui sont parvenues depuis la précédente séance. Le président juge s'il est opportun d'en donner lecture au conseil.*

Le préavis municipal, son annexe et les décisions du Conseil communal sont consultables sur le site internet de la commune, sous « Municipalité - Préavis 2019 ».

**Prochaine séance du Conseil communal :**

Mardi 29 octobre 2019 à 20 heures,

**Salle communale**

*(Les séances sont publiques)*

## COMMUNICATION DE LA POLICE CANTONALE

**DÉMARCHAGE ET TRAVAUX PAR DES ENTREPRISES ITINÉRANTES :  
ATTENTION AUX ARNAQUES !**

Ces «entrepreneurs» indépendants, pour la plupart stationnés en France voisine, font du porte-à-porte et proposent d'effectuer des travaux d'entretien à des prix défiant toutes concurrences, tels que le nettoyage et peinture des volets, des façades, de la toiture, des dalles de jardin, des terrasses ainsi que des traitements anti-mousse ou de goudronnage. Ces personnes se déplacent régulièrement avec des véhicules (voitures ou utilitaires), immatriculés en France, en Grande-Bretagne ou en Suisse (exemple : en 2018 avec une Renault Kangoo bleue à plaques fribourgeoises et en 2019 avec une Citroën Berlingo à plaques vaudoises). Quelquefois, ils se font pressants, voire menaçants, surtout à l'endroit des personnes âgées. De plus, le travail exécuté n'est souvent pas conforme (mauvaise facture, produit nocif pour l'environnement et pouvant provoquer des dégâts ou de qualité médiocre). Lors du paiement, les prix sont finalement surfaits (sans devis) et le montant est à régler immédiatement et de surcroît sans facture.

**Conseils:**

- Nous vous recommandons donc de ne pas donner suite aux propositions de ces entreprises, sachant que la bienfacture des travaux ne correspondra pas à vos attentes.
- Ne laissez pas ces démarcheurs s'introduire chez vous.
- Soyez très critiques. Demandez le détail des produits utilisés et un devis avant de traiter avec ces personnes.
- Ne versez jamais d'acompte, même pour un montant infime.
- Relevez un maximum de détails, dont l'immatriculation du véhicule utilisé et renseignez rapidement la police via le 117.
- Parlez-en autour de vous, surtout aux aînés qui sont les principales victimes.

Le bureau du greffe de Buchillon en 1974 (!)

**Commune de Buchillon**

Rue Roger de Lessert 10

1164 Buchillon

Tél. 021 807 34 50

[greffe@buchillon.ch](mailto:greffe@buchillon.ch)

Retrouvez-nous sur le web !

<http://www.buchillon.ch>